

Accueil collectif de mineurs Françoise-Dolto de Semoy

Projet Educatif et pédagogique



PROJET EDUCATIF	4
CARTE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE - PRESENTATION GENERALE	6
LE CONTEXTE	7
Les enfants	7
Le personnel pédagogique	7
Les inscriptions / l'espace famille.....	7
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL	8
Notre philosophie	8
La notion d'activité	8
Le rangement.....	8
UNE JOURNEE TYPE AU SEIN DE L'ACCUEIL	9
LA VIE QUOTIDIENNE	10
L'accueil.....	10
Le repas.....	10
Les temps calmes / libres « Un moment à soi »	11
La parole de l'enfant	11
Le goûter	11
Les ateliers du soir.....	11
L'HYGIENE	12
LA SECURITE/LES SOINS	13
Rappel des notions de sécurité.....	13
Rappel des taux d'encadrement	13
La pharmacie / La santé	13
LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE	14
Le projet d'animation : entre loisirs et éducation.....	14
Quelques définitions	14

NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES / VALEURS EDUCATIVES	15
Respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté.	15
Développer des relations de qualité/ Respect mutuel et des règles de vie en collectivité	15
Développer l'action et l'expression par des activités sportives, artistiques ou culturelles	16
Accompagner les enfants dans leurs apprentissages pour qu'ils soient acteurs de leurs vacances et favoriser leur épanouissement.....	16
Développer chez l'enfant une démarche citoyenne et de développement durable	17
LES EVALUATIONS ET REUNIONS	18
LES SEJOURS ACCESSOIRES OU SEJOURS	19
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE : ROLE, MISSIONS, POSTURES	20
Les missions d'un responsable de service ou de structure au regard de la fiche de poste	20
Les missions d'un animateur enfance jeunesse au regard de la fiche de poste	20
Les animateurs stagiaires	21
La qualité des relations	21
CONCLUSION	22

PROJET EDUCATIF

L'accueil collectif de mineurs Françoise-Dolto de Semoy est ouvert à tous les enfants habitants ou scolarisés à Semoy.

Pour les autres enfants, il faudra effectuer une demande de dérogation auprès de la municipalité qui se réservera la possibilité de statuer.

Trois bâtiments sont mis à disposition de l'équipe d'animation :

- Le centre de loisirs Françoise-Dolto
- Le TONO, situé rue Pierre de Coubertin
- Les équipements sportifs du parc de la Valinière en fonction du planning d'occupation

Le but est de poursuivre le développement physique, social, psychologique et intellectuel des enfants qui leur sont confiés.

L'organisation doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Socialiser les enfants,
- Responsabiliser. Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leur vie.
- Apprendre la citoyenneté, et connaître les droits et devoirs de chacun.
- Agir avec les principes du développement durable, sensibiliser aux problèmes liés à l'environnement.
- Permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance.
- Renforcer la solidarité.
- Favoriser le respect entre les individus.
- Respecter les locaux et le matériel.

Le directeur du centre de loisirs est garant du bon fonctionnement du centre de loisirs. Il assure la gestion, l'encadrement de l'équipe d'animation et veillera à son professionnalisme.

L'ensemble de l'équipe d'animation doit participer à la réalisation du projet pédagogique de l'année.



Pourquoi un projet pédagogique ?

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de la commune de Semoy. Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement de l'enfant, répondre à son attente, favoriser son bien-être au sein d'une collectivité, susciter chez lui son autonomie et son éveil.

Tout en s'adaptant aux trois besoins essentiels de l'enfant, notamment physique, intellectuel et affectif ainsi qu'à ses différents rythmes biologiques.

L'enfant doit pouvoir à son rythme, se développer, s'épanouir, prendre plaisir, découvrir le vivre ensemble.

L'enfant doit être acteur de ses loisirs dans la vie du centre

Le projet pédagogique a été pensé, travaillé et écrit en associant les animateurs des différentes unités des services animation et périscolaire

A quoi sert-il ?

C'est un document de référence pour TOUS les acteurs de l'accueil collectif de mineurs (animateurs, familles, jeunes, élus...) ainsi qu'un repère.

L'équipe encadrante précise ce qu'elle veut ou ne veut pas promouvoir au sein de sa structure et indique sa conception du fonctionnement et de l'organisation.

Les objectifs, méthodes, démarches pédagogiques seront proposés par la direction à l'équipe, et pourront être ensuite discutés et développés ensemble. Ceci dans un but de tous vouloir les appliqués auprès des enfants et des jeunes.

Il reste néanmoins un document obligatoire de la Direction Département de la Cohésion Sociale où la direction se doit de fixer les droits et les devoirs de chacun ainsi que ses axes de travail.

CARTE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE - PRESENTATION GENERALE

Nom : Accueil collectif de mineurs Françoise-Dolto

Organisateur :

Mairie de Semoy
20 place François Mitterrand
45400 Semoy
02 38 61 96 00

Implantation :

Parc de la Valinière
40 allée Gaston -Rebuffat
45400 Semoy
02 38 86 31 09
accueildeloisirs@ville-semoy.fr

Périodes d'ouverture :

Mercredis et vacances scolaires (Possibilité de fermeture durant une semaine de Noël)

Horaires :

Les mercredis de 11 h à 18 h 30
Les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

Age des enfants :

A partir de 3 ans, scolarisés de la 1^{ère} année de maternelle au CM2

Nombre d'enfants :

Environ 100 les mercredis / de 60 à 120 durant les vacances selon les périodes.

La commune :

Semoy est une commune périurbaine de 3285 habitants.
La ville est située entre Orléans métropole et la forêt d'Orléans en région centre VAL DE LOIRE
La ville s'étend sur 778 hectares.

La structure : L'accueil collectif de mineurs est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration à la DDJSCS (Service jeunesse et sports et cohésion sociale du Loiret)

L'espace :

Intérieur (500 mètres carré)	L'extérieur
1 espace administratif	Un parc boisé et clôturé
1 espace animateur	Un parcours vélo trotinette
1 local entretien avec coin lave-vaisselle pour la logistique	Différentes aires de jeux (basket, volley, foot ...) et du matériel éducatif et pédagogique (nature, sportifs, ateliers du cirque, motricité ...)
7 salles d'activités	Matériel vidéo, photo, hi-fi
6 régies pédagogiques	Matériel de camping
3 blocs de sanitaire garçons/filles	1 régie extérieure

LE CONTEXTE

Les enfants

Les enfants sont accueillis de 3 à 12 ans (Petite section de maternelle au CM2)

La majorité des enfants habitent la commune, une dérogation est possible en respectant certains critères établis par la municipalité.

Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité.

La priorité est de favoriser un fonctionnement en petit groupe d'âge homogène qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'avoir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs

Les enfants sont répartis par tranche d'âge soit :

- **Les 3 - 5 ans** groupe des p'tits loups,
- **Les 5 - 7 ans** groupe des souriceaux,
- **Les 7 - 9 ans** groupe des martiens,
- **Les 9 - 11 ans** groupe des Titeuf.

Il est néanmoins important de permettre aux enfants d'âges différents de se retrouver et de faire des activités en commun. Certains éprouvent le besoin de se retrouver avec d'autres copains et aussi de pouvoir retrouver ses frères et sœurs, de nombreux projets sont donc mis en place afin de favoriser cette dynamique intergroupe.

Le personnel pédagogique

- Un responsable de service animation enfance jeunesse/responsable de structure BAFD Titulaire
- Un adjoint BAFD
- Des animateurs permanents formation BAFA et des vacataires BAFA pour renforcer l'équipe durant les vacances scolaires.

Les inscriptions / l'espace famille

L'espace famille mis en place par la municipalité permet aux familles d'inscrire leurs enfants sur les temps extrascolaires et périscolaires.

- Possibilité d'inscrire sur la base de 4 ou 5 jours durant les vacances scolaires en journée ou demi-journées (en journée entière durant les congés d'été pour l'organisation des sorties)
- Inscriptions à l'année les mercredis (possibilité d'inscrire occasionnellement à la demi-journée)

La collectivité a mise en place une facturation informatisée des différents services municipaux, cela permet une procédure plus simple et efficace pour les familles. Vers le 10 de chaque mois, les familles reçoivent leur facture soit chez eux ou via l'espace famille.

Le règlement au choix des familles peut être informatisé ou manuel.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Notre philosophie ...

Les actions réalisées sont préparées, proposées et encadrées non seulement dans le but de divertir les enfants mais surtout leur permettre d'exprimer leurs compétences et capacités, de mieux se connaître mais aussi développer leur ouverture d'esprit, leur curiosité et leur propre créativité c'est pourquoi l'équipe différencie plusieurs temps justifiés ci-dessous :

Les moments libres favorisent la création, l'imaginaire et l'échange avec les enfants des différents groupes, de nombreux ateliers sont proposés en fonction des compétences des animateurs, ainsi les enfants d'âges différents se rencontrent et cela devient enrichissant pour tous.

Les moments dirigés permettent la découverte et/ou l'apprentissage de matériaux, pratiques divers ou sports pour l'enfant, ces projets recherchés et proposés par l'équipe sont évalués à la fin de la période.

Les actions sont proposées par les animateurs le matin ou l'après-midi il est bien entendu que les besoins et les envies des enfants sont pris en compte, les actions peuvent donc évoluer ou être modifiées.

Les sorties ou prestataire sur place permettent une ouverture sur le monde extérieur et de recevoir des apports artistiques, culturels ou sportifs

La notion d'activité

Les activités ne sont pas une fin en soi, elles ne sont que des supports pour atteindre les objectifs fixés et doivent être pourvues de sens et de finalité.

A ce titre l'équipe doit avoir une approche ludique de l'activité, réfléchir consciencieusement et se poser les bonnes questions :

But, finalité d'une action ?

Pourquoi cette action ?

Quels apports ?

Est-ce adapté ou pas ?

Une évaluation précise est à identifier afin de pouvoir d'une part se remettre en question ou d'autre part être en capacité à faire évoluer et à réadapter si nécessaire.

A la fin d'une période de temps scolaire, une journée festive est proposée et mise en place par deux animateurs porteurs de projets. Durant ces temps forts, les parents sont invités dans le but de participer, de visualiser les œuvres ou actions réalisées par les enfants Temps de rencontre important afin que l'équipe pédagogique puisse échanger avec les familles.

Le rangement

Le temps de rangement est partie intégrante de l'activité, l'enfant doit effectuer certaines tâches en lien avec l'animateur. Il doit comprendre que l'espace, son espace de vie au sein de la structure doit pouvoir rester propre et qu'il doit après chaque activité ranger la salle et les accessoires utilisés.

UNE JOURNEE TYPE AU SEIN DE L'ACCUEIL

Le mercredi après-midi ou durant les vacances scolaires

Heures	Organisation de l'équipe	Intentions pédagogiques	Rôle de l'équipe
7 h 30 / 9 h 30	Accueil des enfants/ateliers proposés/ouverture d'une salle cocooning	Favorise le lien familles/organise ateliers/sécurise les parents	Ecoute/sécuriser les enfants et les familles/accueille/ discute et propose
9 h 30 / 10 h	Rassemblement Vérification des présences	Présentation de la journée aux enfants	Sécurise l'enfant Impulse une dynamique de journée
10 h / 11 h 30	Mise en place d'ateliers ou projets	Développer des apprentissages/permets le jeu et l'activité Faire respecter les règles	Participation active au projet/favorise la motivation et donne envie /veille à la sécurité et à la participation de tous pas d'exclusion.
11 h 30 / 12 h	Retour au calme Hygiène	Echange avec l'enfant Faire respecter l'hygiène	Sensibiliser à l'hygiène Vérifie le rangement
12 h / 13 h	Repas	Faire respecter les règles de vie en collective/hygiène/Favorise le développement du goût	Accompagner les enfants Donner l'exemple Echanger et veiller au calme
13 h / 14 h 30	Temps calme/libres	Favorise le calme, le respect Permet l'échange	Ecoute/organise et transmet les règles Médiateur
14 h 30 / 16 h	Idem que le temps du matin 10h/11h30		
16 h / 16 h 15	Valorisation parole de l'enfant	Favorise l'expression et position de médiateur	Donne la parole à tout le monde et fais respecter la liberté d'opinion et d'expression
16 h 15 / 17 h	Goûter	Faire respecter les règles de vie et d'hygiène	Discute avec les enfants et participe avec eux au goûter
17 h / 18 h 30	Ateliers du soir ou extérieur	Anime des ateliers Favorise le dialogue avec tous les enfants Favorise les relations avec les familles	Echange, discute avec les enfants et les familles Vérifie que les enfants partent avec ses affaire

LA VIE QUOTIDIENNE

Il s'agit de tous les moments de la journée, qui ne sont pas des « temps d'activités pédagogiques » à proprement parler mais qui rythment la journée et auxquels les animateurs doivent accorder autant d'importance qu'aux activités.

La vie quotidienne représente une grande partie de la journée puisque ce sont les moments d'accueil, de repas, de temps libres, de sieste, de départ...

Elle permet aux enfants de prendre leurs repères dans un contexte différents des contextes familiaux ou scolaires, d'évoluer dans un climat de sécurité et de favoriser des échanges divers.

L'accueil

Il a lieu entre 7h30 et 9h30, ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs.

Des ateliers sont proposés dans différentes salles, l'enfant choisit ce qu'il a envie de faire ou pas. Il se fait donc de manière échelonnée en fonction de l'arrivée des parents. Une personne de l'équipe pédagogique est toujours présente afin d'accueillir enfants / parents. Le moment de séparation entre l'enfant et ses parents se doit d'être chaleureux, rassurant et sécurisant.

Le temps d'échange

Ce moment a lieu entre 9h30 et 10h, il permet aux animateurs de faire l'appel, de sensibiliser les enfants sur le déroulement de la journée et d'entamer les projets sous forme de chants, contes, blagues, discussions.

Le suivi de projet

Selon les projets d'animation, les animateurs mettent en œuvre leurs actions dans divers domaines tout en réadaptant si nécessaire.

Le repas

Le temps de repas est une activité à part entière qui tend à :

- Proposer un temps d'activité où l'enfant participe à des échanges,
- Apporter une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire,
- Favoriser le « vivre et manger ensemble » dans le respect et la coopération,
- Amener à plus de convivialité (décoration, menus à thème.).

Le repas réunit les enfants et un animateur par table, nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.

Les menus sont établis par une diététicienne du SIRCO (Syndicat intercommunal de restauration collective)

Les enfants sont libres de d'asseoir à la table qu'ils veulent selon leurs affinités et des disponibilités.

Afin de responsabiliser les plus grands, les accessoires de table leurs sont déposés au milieu de la table, c'est à eux de mettre la table tranquillement et en fin de repas ils débarrassent et déposent la vaisselle sur des chariots prévus à cet effet.

Les animateurs se doivent d'être disponibles, de favoriser les prises d'initiatives, d'aider les plus jeunes qui en ont besoin et d'inciter l'enfant à goûter sans le forcer.

Les temps calmes / libres « Un moment à soi »

Moment très important dans la journée, c'est le moment après le repas où les petits vont effectuer un temps de repos dans un cadre attractif, ludique et bienveillant. Ils seront accompagnés d'un animateur qui les sécurisera en leur racontant une histoire, en leur faisant savoir qu'il reste attentif même pendant leur sommeil.

Pour les plus grands, c'est un moment où ils peuvent choisir de rester en groupes d'âges ou par affinités :

Des ateliers leurs sont proposés en identifiant des espaces où l'enfant pourra lire, se détendre ou bien rêver.

Un deuxième temps libre plutôt extérieur leur est proposé par la suite, il est adaptable selon la météo et certaines demandes des enfants.

Les animateurs doivent rester disponibles et veiller à la sécurité des enfants, tout en laissant ceux-ci s'occuper de façon plus autonome.

Ces temps libres et ces temps calmes sont aussi des moments privilégiés pour un suivi plus individualisé de l'enfant.

☞ Les animateurs seront présents dans chaque lieu de façon établie et cela à tour de rôle de façon à s'octroyer un temps de pause réglementaire.

La parole de l'enfant

Recenser la parole de l'enfant en fin de journée permet l'illustration de l'objectif « Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs ». C'est un temps informel, calme, bienveillant où l'enfant et l'animateur pourront échanger de leur journée. Le but de ce moment est de valoriser la parole individuelle, de la concevoir de façon ludique, interactive et attractive.

Permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer, de donner son opinion.

A l'équipe pédagogique par la suite de modifier ou de réajuster ses actions si nécessaire.

Le goûter

Le goûter est fourni par le SIRCO, il est préparé par la direction avec l'aide de certains enfants. C'est un moment où nous souhaitons que tous les enfants soient rassemblés. Ils se retrouvent, échangent, et se détendent. Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à la distribution du goûter.

Les ateliers du soir

En attendant l'heure du départ, les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes, les animateurs restent disponibles pour les enfants et les familles.

Durant la journée sur les moments dirigés ou libres, les enfants peuvent s'ils le souhaitent s'isoler afin de lire, écouter de la musique, jouer ou tout simplement ne rien faire.

L'HYGIENE

L'animateur doit veiller à ce que l'enfant se lave les mains avant et après chaque activité et avant les différents temps de repas.

Il encadre le passage aux toilettes et sensibilise au respect des règles d'hygiène (port des blouses pour la peinture) et respect de la propreté des locaux.

LA SECURITE/LES SOINS

Rappel des notions de sécurité

La sécurité physique :

Concerne tout ce qui se rapporte aux risques d'accidents et de blessures de l'enfant
L'animateur doit donc s'assurer que le cadre dans lequel il effectue ses actions est adapté et ne comporte aucun risque.

La sécurité morale :

Concerne tout ce qui se rapporte aux valeurs de l'enfant (éducation, religion, respect, savoir vivre, ce qui bien ou mal ...) L'animateur doit donc veiller à ce qu'une activité ou bien parole ou actes ne vont pas à l'encontre des valeurs de chacun

La sécurité affective :

Tout ce qui se rapporte aux sentiments de l'enfant
L'animateur doit donc être attentif et vigilant aux comportements et à la sensibilité de chaque enfant.

Des règles de sécurité sont à prendre en compte dans les déplacements quotidiens avec les enfants (à pied ou à vélo), à ce titre il est impératif de **porter un gilet jaune et d'avoir un le panneau STOP**.
A vélo le port du casque est obligatoire pour tous les enfants et les animateurs
Des exercices d'évacuation sont organisés afin que l'équipe soit efficace et formée en cas de déclenchement d'alarme.

Rappel des taux d'encadrement

Le taux d'encadrement légal est fixé à 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

En sorties piscine 1 animateur dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans (maximum 20 enfants dans l'eau), 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans (maximum 40 enfants dans l'eau), Les animateurs sont responsables des enfants dans l'eau et hors de l'eau, A l'extérieur, les enfants gardent leur casquette, un t-shirt et de la crème solaire.

La pharmacie / La santé

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les allergies et les habitudes alimentaires sont identifiées via le cahier de communication. Les enfants atteints d'allergies alimentaires ou de pathologies spécifiques doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé). Chaque groupe possède une trousse à pharmacie, les animateurs sont en charge de compléter le contenu régulièrement (Une réserve est disposée dans les toilettes adultes). Nous disposons également d'une pharmacie dans la partie « animateur » et tous Les soins sont notés sur le registre de pharmacie.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE

Le projet d'animation : entre loisirs et éducation

L'aspect loisirs doit être entretenu pour faire du lieu un endroit où l'enfant se sent bien, s'amuse, se fait plaisir dans les activités proposées.

Ceci est le préalable, mais ne suffit pas. La dimension éducative doit être pleinement présente, dans chaque activité posée par l'équipe d'animation. L'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'épanouissement individuel de chaque enfant, le respect et la tolérance des différences doivent être présents tout au long de la journée.

Afin d'amener l'équipe à réfléchir sur la notion et la démarche de projet d'animation et non d'activités « sans finalité » il est souhaitable de mettre en place des projets d'animation permettant un suivi et une progression dans les activités proposées. L'intérêt est d'autant plus appréciable pour les enfants mais aussi les animateurs.

Quelques définitions

C'est quoi la pédagogie ?

C'est l'art d'éduquer, c'est la manière de transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un enfant ou un groupe

Et les objectifs alors ?

C'est ce que l'on veut atteindre.

Les objectifs sont simples, mesurables et évaluables. Ils précisent des notions de temps et de durée

Comment fait-on pour atteindre des objectifs ?

L'équipe met en place des actions, concrètement c'est ce que l'on va mettre en place pour répondre à un objectif

Et grâce à quoi ?

A des moyens = Avec quoi ? Avec qui ? Comment ? Où ? Combien ?

Et comment savoir si les actions ont été satisfaisantes ?

On effectue une évaluation, l'équipe mesure et analyse les effets, l'impact ou la pertinence des actions.

NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES / VALEURS EDUCATIVES

Respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux enfants d'effectuer des activités adaptées à leurs âges et à leurs capacités
- Aménager un espace adapté à leurs besoins et envies (construire et penser des agencements avec eux)
- Adapter la durée de l'activité selon la tranche d'âge
- Favoriser un environnement sécurisant et respectueux.
- Permettre à l'équipe pédagogique de modifier les horaires de la journée type afin de permettre aux enfants d'évoluer à leur rythme selon les projets, saisons ou actions ...

Actions et moyens mis en place :

- Leur donner des repères (visiter la structure, nommer les salles, visuels pour ranger leurs affaires personnelles ...)
- Expliquer la journée de façon ludique
- Aménager des coins sécurisés, des petits ateliers permanents et pour certains en accès libre
- Proposer des activités adaptées par tranche d'âge et de temps en temps mélanger les groupes pour des apports différents
- Penser à faire des retours s au calme si besoin
- Gouter avec les enfants, moment privilégié qui favorise l'expression et le retour de la journée
- Mettre en place des arrivées et départs échelonnés
- Pour les plus petits mettre un temps de repos et réveil échelonné.

Evaluation :

- Motivation et participation
- En repérant les enfants « non intégrés »
- Bilans animateurs
- Retour de la parole de l'enfant et retour des familles

Développer des relations de qualité/ Respect mutuel et des règles de vie en collectivité

Objectifs pédagogiques

- Rassurer les parents par une communication permanente et une attitude active de la part de l'équipe pédagogique
- Permettre la coopération et l'entraide entre les enfants / sensibiliser les enfants sur les diversités du groupe (physiques, sociales ou culturelles)
- Apprendre à vivre ensemble

Actions et moyens mis en place :

- Inciter les parents à visiter et à visualiser les actions et activités de leur enfant/ expliquer le vécu de la journée aux parents et faire des visuels
- Mis en place d'un cahier de communication équipe/familles – Signaler aux parents tous problèmes survenus dans la journée
- Organiser journée permettant la mixité des groupes / mettre en place des jeux de coopération
- Organiser des activités en petits groupes favorisant les échanges
- Sensibiliser les enfants sur des valeurs comme la politesse, le respect de l'individu mais aussi du matériel (les accompagner dans la démarche rangement)
- Identifier par un visuel un tableau ludique des règles de vie et de responsabilisation
- Faire participer les enfants à l'installation, la distribution et le rangement du goûter.

Évaluation :

- Cohésion du groupe : repérer des enfants isolés, non intégrés.
- Les règles de vie sont-elles respectées ?
- Le cahier de communication est-il utilisé ?

Développer l'action et l'expression par des activités sportives, artistiques ou culturelles

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités
- Susciter chez l'enfant la notion de plaisir dans la découverte
- Favoriser des actions pour rencontrer des personnes et des lieux extérieurs à son environnement propre.
- Mettre en place des activités qui permettent de faire découvrir les différentes cultures du monde.

Actions et moyens mis en place :

- Proposer une planification diversifiée en recherchant des activités novatrices afin d'éveiller la curiosité
- Motiver et donner envie aux enfants de participer, sensibiliser et construire ensemble la planification en leur donnant envie de ...
- Mettre en place des journées festives ou manifestations communes (Monte le son, marché de Noël solidaire ...)
- Mise en place de séjours accessoires durant l'été afin de s'ouvrir sur l'extérieur.

Évaluation :

- Participation des enfants aux activités.
- Retour des enfants durant les temps de parole

Objectif Vacances Toussaint 2022 : Favoriser l'ouverture culturelle et artistique

Objectif opérationnels :

Amener les enfants à découvrir leur territoire et leur environnement
Apprendre et vivre sa culture locale
Développer la créativité, l'expression artistique et l'imaginaire de l'enfant.

Actions et moyens mis en place :

- Proposer des sorties pour permettre de découvrir le territoire local (musée, cinéma des carmes, associations...)
- Proposer des projets d'animation en lien avec l'objectif : réunion de préparation, projet théâtre...

LES EVALUATIONS ET REUNIONS

Évaluer c'est reconnaître et mesurer les effets donc pouvoir analyser. C'est aussi un outil d'aide à la décision qui favorise l'aptitude à coopérer.

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et ainsi valider les acquis de l'expérience.

Une évaluation vise à apprécier :

- **La pertinence de l'action** : Les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- **L'efficacité** : Les objectifs sont-ils atteints, difficultés rencontrées ?
- **L'efficience** : Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels et temporels...)
- **L'utilité** : L'action a-t-elle un impact sur les publics, sur les pratiques ?
- **La cohérence** : Les différentes actions sont-elles dans le même sens ?

LES SEJOURS ACCESSOIRES OU SEJOURS

Des séjours sont organisés durant les vacances scolaires estivales, ces temps forts attendus par les enfants et les familles permettent d'une part pour l'équipe d'animation de construire un projet pédagogique spécifique et de donner du sens aux actions mises en œuvre et d'autre part pour les enfants en attente de passer un moment riche en découvertes diverses.

Objectifs des séjours :

Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances

Être acteur et investi durant les moments de vie quotidienne et d'activités

De s'enrichir humainement et socialement

De partager des temps de discussion, d'échanges ou de jeux avec les animateurs et les autres enfants.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE : ROLE, MISSIONS, POSTURES

« Ce sont des personnes, des individus qui font un accueil et non des actions »

Les familles nous confient leurs enfants, ce qui engage notre responsabilité afin de garantir leur sécurité physique, affective ou matérielle.

Le responsable est la personne ressource, il est garant du bon fonctionnement de la structure et gère une équipe d'animateur en adéquation avec des orientations politiques, éducatives ou pédagogiques. L'animateur est l'adulte qui motive, construit, recherche, anticipe, écoute, agit, veille au respect de chacun, s'adapte, encourage

L'animateur n'est donc pas là pour « garder » ou pour occuper les enfants, il est bien là pour animer et coéduquer.

Les missions d'un responsable de service ou de structure au regard de la fiche de poste

Le responsable de service participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en lien avec son équipe pédagogique.

Il contribue à la définition de la politique enfance jeunesse dans une démarche de développement social, de participation citoyenne et d'épanouissement individuel ou collectif.

Son rôle

- Garant du projet pédagogique
- Veille au respect de la vie en collectivité
- Coordonne, impulse et évalue les projets
- Responsable administrative et financière (suivi du budget)
- Forme et conseille ses collaborateurs
- Assure le lien entre la structure et institution et avec les familles
- Applique la politique enfance jeunesse et les dispositifs liés à l'enfance et la jeunesse.

Les missions d'un animateur enfance jeunesse au regard de la fiche de poste

L'animateur jeunesse accueille un groupe de jeunes, il conçoit, propose et met en œuvre des projets d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure.

La nature des activités au sein d'un accueil exige une présence continue auprès des enfants et implique une responsabilité éducative et pédagogique.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de l'application du projet pédagogique, de la sécurité et du respect de leur personnalité et de leurs droits.

Ces différentes responsabilités exigent donc une information éducative et pédagogique régulière, une connaissance de la réglementation DDJSCS, un savoir être exemplaire fondé sur la prévention, l'écoute, la connaissance des besoins des enfants et une bienveillance constante.

Son rôle

- Participe et adhère aux objectifs du projet pédagogique.
- Assure la sécurité physique, morale et affective des enfants

- Propose des actions et accompagne l'enfant dans son apprentissage (être à l'écoute, respectueux, éveille, encourage sans imposer, faire découvrir être en capacité à s'adapter aux capacités des enfants ...)
- Assure une qualité de service auprès des enfants et des familles (Notion d'échange, dialogue de communication ...)

Les animateurs stagiaires

La ville aide financièrement les jeunes pour le BAFA, par conséquent six dossiers sont instruits chaque année. A ce titre, une formation leur est dispensée et deux rencontres en début d'année permettent de présenter la structure, les objectifs, les enjeux

Une fois leur stage pratique commencé, des points de rencontre sont identifiés afin de faire un bilan à l'aide d'une grille d'évaluation.

La qualité des relations

Pour pouvoir agir ensemble, il faut adopter un comportement adapté au travail d'équipe. Par conséquent les adultes se doivent d'être à l'écoute des uns et des autres, d'être coopératifs, de se répartir les tâches afin d'être efficaces, de se concerter et de décider ensemble après réflexion et dans l'intérêt des enfants.

Afin de créer et d'établir un lien avec les familles, il conviendra d'informer régulièrement les parents et de répondre au mieux à leurs attentes en exposant des photos ou visuels sur la journée de leurs enfants.

Valeurs pédagogiques

- Être en capacité à se remettre en question et à évaluer et s'évaluer
- Analyser ses pratiques et méthodes
- Se former et s'informer (apport de connaissances novatrices)
- Être impartial et équitable auprès de tous les enfants

Quelques recommandations pour le bien vivre au travail

- Être ponctuel (Arrivée 5 minutes avant l'horaire inscrit sur le planning et au moins 10 min pour ceux qui sont d'ouverture. Les horaires seront vus en équipe suivant les besoins.)
- Avoir une tenue correcte et adaptée aux missions du service
- Utiliser son téléphone portable qu'à des fins professionnelles et non personnelles
- La cigarette est interdite. Il est interdit de fumer en présence des enfants comme dans les lieux publics, dans les lieux fréquentés par les enfants (décret n° 77-1042 du 12 septembre 77).
- Utiliser son temps de pause justement et équitablement
- Participer au nettoyage de l'espace animateur régulièrement
- Droit à l'image en vigueur et pas de photos des enfants (droit à l'image obligatoire)

CONCLUSION

L'engagement de l'équipe pédagogique contribue chaque jour à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

En tant que professionnels de l'animation il convient de se former et de s'informer régulièrement afin d'adapter nos pratiques et nos méthodes aux besoins des enfants actuels.